



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 mai 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD.
M. Alain MILLOT		

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAUPUIS
M. Rémi DELATTE	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à M. Gilles TRAHARD.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Dijon - 31 avenue de Langres - Acquisition d'une maison d'habitation

Mme Robichon Andrée, veuve Décossin demeurant 31 avenue de Langres – 21000 Dijon, et
Mme Grosman Corinne, divorcée de Gilbert Marion – 52 rue des Grandes Côtes – 42230 Saint-
Victor-sur-Loire

sont propriétaires d'une maison d'habitation située 31 avenue de Langres, cadastrée section AP
n°425.

Cette maison de 2 niveaux, d'une surface habitable de 139 m², comprend une entrée, cuisine,
véranda, séjour/salon, 3 chambres, salle de bains, wc, cave, garage, jardin arboré ainsi qu'un petit
bâtiment composé de 2 pièces en enfilade et d'un atelier.

Afin de permettre la constitution d'une réserve foncière destinée à la réalisation d'une opération
d'aménagement et de poursuivre la maîtrise foncière, il est proposé d'acquérir ce bien moyennant le
montant de quatre cent mille euros (400 000 €) conforme à l'évaluation des domaines. Il est
également proposé d'attribuer une indemnité forfaitaire et définitive d'un montant de deux mille
cinq cent euros TTC (2 500 € TTC) correspondant aux frais de déménagement et de prendre charge
les diagnostics obligatoires, à concurrence d'un montant global et forfaitaire de deux mille euros
TTC (2 000 € TTC).

Par ailleurs, il est proposé d'autoriser les propriétaires à conserver la jouissance de leur propriété
jusqu'au 31 août 2010, à titre gratuit et à titre strictement personnel, étant précisé que tout retard
dans la libération de la propriété donnera lieu au versement d'une astreinte journalière, d'un
montant de 150 €.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur Mme Robichon, veuve Décossin et Mme Grosman, divorcée de M. Marion, la
maison située 31 avenue de Langres à Dijon, cadastrée section AP n°425 ;
- **d'autoriser** les vendeurs à conserver, à titre gratuit et à titre strictement personnel, la jouissance de
cette maison jusqu'au 31 août 2010 au plus tard, tout retard dans la libération des lieux donnant
lieu au versement d'une astreinte journalière, d'un montant de 150 € ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant de 400 000 €, auquel s'ajoutent
une indemnité forfaitaire et définitive 2 500 € TTC correspondant aux frais de déménagement et
les diagnostics obligatoires, à concurrence d'un montant global et forfaitaire de 2 000 € TTC ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération
Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Convocation envoyée le 12 mai 2010

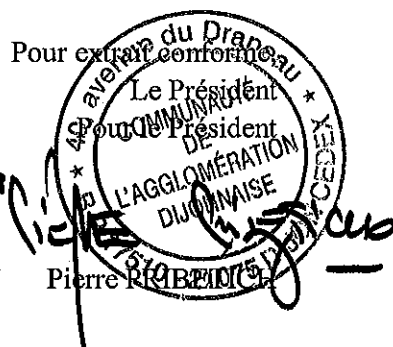
Publié le 21 mai 2010

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

21 MAI 2010



Vu pour être annexé à la délibération n° 13
 du Conseil de Communauté du 20 mai 2010
 Dijon, le 21/05/2010

Pour le Président
 Le Maire-Président
 COMMUNAUTÉ
 DE L'AGGLOMÉRATION
 DIJONNAISE
 Pierre PRIBETICH

Section : AP

31 avenue de Langres. Parcelle AP n° 425.

Foyer Samuel

Avenue

Rue du Plein de Pouilly

Rue Beranger

1:1 000

